

... Formations à PE, serious game ?

Le SNU déplore que les formations proposées couvrent uniquement les besoins d'adaptation pour suivre les différentes évolutions métiers/applicatifs, et que les besoins autres de formation pour développer et/ou maintenir des savoirs et connaissances ne soient pas mis en avant et accentués, voire réduits à portion congrue.

Pour les ELD, les serious game arrivent ... c'est-à-dire du @learning sur site, sur son poste de travail ... Lara Croft et Mario Kart en agence !!!

Pour le SNU, le @learning est une modalité réalisable bien évidemment mais en réunissant les formé-es ensemble, dans une salle permettant les échanges. Pour le SNU, faire du @learning pour les ELD sur leur poste de travail est INADMISSIBLE car :

Les ELD devront se former seule-e, isolé-e

Les ELD devront se former tout en étant

sollicité par leurs équipes pour animer/piloter/gérer le quotidien

A quand le prochain séminaire encadrement au Toulouse Game Show ou au Laserquest ?

....Brèves du CE

❖ **Le 100%web** (càd un portefeuille guidé réalisé par le web/chat) s'étend au-delà de Castelginest (couvrant en plus déjà St Jean et Borderougeà) et Colomiers (couvrant en plus déjà aussi Purpan et Blagnac) à :

Espace Cadres pour les cadres du 31

Aux agences du Tarn avec une centralisation de l'activité sur le site d'Albi

Pour le SNU cela pose 2 problèmes :

- **La notion de conseiller-ère référent-e** et d'expertise d'un bassin d'emploi remis en cause.

- **Mutualisation/Plateforme : on joue sur les mots ?** La direction nous assure cependant ne pas retenir le choix des plateformes dédiées pour cette modalité et de veiller à tous mettre en oeuvre pour que les demandeurs d'emploi conservent des conseillers-ères experts-es.

De même pour l'agence Cadres, seuls les cadres de la DT 31 éligibles au 100% web, pourront être suivis par les conseillers-ères de l'agences Cadres et les cadres des autres départements ?
La direction s'engage à étudier la question.

❖ **Un voyage au Sri Lanka** a été voté pour octobre 2015 avec Air France/Sri Lankan, voir le site du CE

... Conseiller-es dédié-es entreprises, c'est pour mars 2015

Dès mars 2015, il existera sur chaque site de la région **le/la conseiller-e emploi** avec :

Une dominante DE. le-la conseiller-e fera toutes les activités actuelles moins tout le travail en relation avec l'entreprise (SE, RE)

Une dominante Entreprise : le-la conseiller-e participe au socle commun des activités de l'accueil (EID, ARC etc) à hauteur de 20 à 40% de son temps de travail, il-elle ne gère plus de portefeuille DE et se consacre à l'entreprise.

Attention : tout cela à moyens constants !!!

Le temps dédié précédemment à l'entreprise pour les conseiller-es est enlevé aux conseiller-es à dominante DE, ainsi qu'aux conseiller-es GDD, et mutualisé pour les conseiller-es entreprises pour absorber les portefeuilles à redispacher ... Il y aura à minima 2 ETP conseiller-es dominante entreprise par site

Nombre de questions sont restées sans réponse : articulation et lien avec la MRS, planification du socle commun pour les « dominante entreprise » fixe ou aléatoirement pour pallier à des absences, nouveaux moyens avec tel et voiture, formation et échanges pour maintenir et développer les connaissances des entreprises/ du marché du travail/....

Le SNU pense que les conseiller-es à dominante DE ne feront plus que de l'entretien et vont perdre une partie de leur qualification, et inversement

Notre métier de base, l'intermédiation : mettre en relation l'offre et la demande ne se fera plus

Le SNU a demandé la cartographie sites par sites, bassins par bassins, nombre d'ETP, nombre d'agent-es, etc...la direction ne pouvait la donner car non « stabilisée » pourtant sur des les appels à volontaires sont lancés avec un nombre bien clair et déterminé

...A suivre lors du prochain CE,